



Andrea Wallace, Anne Laure Bandle, Marc-André Renold

Août 2013

Affaire Deux têtes d'animaux – Chine et Pierre Bergé

China/Chine – Pierre Bergé – Spoils of War/butins de guerre – Antiquity/antiquité – Negotiation/négociation – Diplomatic channel/voie diplomatique – Ad hoc facilitator/facilitateur ad hoc – State Responsibility/responsabilité internationale des États – Ownership/propriété – Unconditional restitution/restitution sans condition – Donation – Financial Compensation/indemnisation

En février 2009, Christie's met en vente deux têtes d'animaux (un lapin et un rat) en bronze datant du XVIII^e siècle, qui proviennent de la collection réunie par Yves Saint Laurent et Pierre Bergé, son compagnon de longue date. Ces deux objets ont été volés par les troupes franco-britanniques à l'ancien Palais d'été en 1860, pendant la seconde guerre de l'opium. La vente provoque une controverse internationale, qui pousse un citoyen chinois à remporter les enchères, puis à refuser de payer la somme fixée. En juin 2013, François-Henri Pinault, propriétaire de Christie's, restitue les deux têtes à la Chine dans le but de renforcer les liens diplomatiques et commerciaux franco-chinois.

I. Historique de l'affaire ; II. Processus de résolution ; III. Problèmes en droit ; IV. Résolution du litige ; V. Commentaire ; VI. Sources.

CENTRE DU DROIT DE L'ART – UNIVERSITÉ DE GENÈVE

PLATEFORME ARTHEMIS

art-adr@unige.ch – <https://unige.ch/art-adr>

Ce matériel est protégé par le droit d'auteur.

I. Historique de l'affaire

Butins de guerre

- **Octobre 1860** : pendant la **seconde guerre de l'opium**, les troupes franco-britanniques mettent à sac **l'ancien Palais d'été** de la dynastie Qing, également appelé **Yuan Ming Yuan** (ci-après « Palais »), sur ordres de **Lord Elgin**, haut-commissaire britannique pour la Chine.¹ Dans les grands jardins du Palais se trouve une clepsydre à **douze têtes d'animaux**, qui représentent les signes astrologiques chinois. Ces têtes coulées en bronze, qui auraient été conçues par Giuseppe Castiglione pour l'Empereur Qianlong, faisaient jaillir de l'eau pour indiquer l'heure.² À la destruction du Palais, on perd toute trace des douze têtes de la **clepsydre zodiacale de Haiyantang**.³
- **Février 2009** : à la mort du grand couturier français Yves Saint Laurent, la maison de ventes aux enchères **Christie's** organise la vente de la collection d'objets d'art qu'il avait réunie avec Pierre Bergé. Parmi ces objets se trouvent deux des têtes d'animaux datant du XVIII^e siècle – celles du rat et du lapin. **L'Administration d'État chinoise chargée du patrimoine culturel** condamne cette vente et prévient qu'elle aura de « graves conséquences » sur les intérêts de Christie's en Chine. Elle tente d'empêcher la vente par différents moyens, notamment en adressant une lettre à la maison de ventes aux enchères et en intentant une action en justice.⁴
- **19 février 2013** : Ren Xiaohong, avocat de **l'Association pour la protection de l'art chinois en Europe (APACE)**, et 80 autres avocats chinois déposent une demande devant le Tribunal de grande instance de Paris afin de bloquer la vente.⁵ Christie's affirme que l'historique des propriétaires des deux têtes est parfaitement clair et que celles-ci peuvent être revendues, puisqu'elles ont changé de mains plusieurs fois au cours du XX^e siècle.⁶
- **23 février 2009** : un juge français rejette la demande et ordonne à l'APACE de verser 1'000 euros d'amende à Christie's et aux avocats de Pierre Bergé.⁷
- **25 février 2009** : la vente se déroule en présence de Cai Mingchao, conseiller du **Fonds des trésors nationaux chinois**, une organisation chargée de recouvrer les trésors chinois pillés. Celui-ci remporte l'enchère pour 28'000'000 euros mais refuse de payer, invoquant des

¹ Au moment de l'attaque, seuls quelques eunuques se trouvaient dans le Palais, qui servait de résidence aux empereurs de la dynastie Qing ; cf. Hsu, Immanuel. *The Rise of Modern China* (1985).

² Cf. Peter Ford, "China Protests Christie's Auction in Paris of Relics," *The Christian Science Monitor*, 20 février 2009, consulté le 31 juillet 2013, <http://www.csmonitor.com/World/Asia-Pacific/2009/0220/p07s04-woap.html>.

³ Il a fallu 3'500 soldats britanniques pour mettre le feu au Palais, qui a brûlé pendant trois jours; cf. Xiong Tong, "China Tightens Control on Christie's after Auction," *China View*, 26 février 2009, consulté le 31 juillet 2013, http://news.xinhuanet.com/english/2009-02/26/content_10901300.htm.

⁴ Cf. Barbara Demick, "Bronze Heads Gnaw at China," *Los Angeles Times*, 24 février 2009, consulté le 31 juillet 2013, <http://articles.latimes.com/2009/feb/24/world/fg-zodiac24>.

⁵ Cf. "French Court Throws Out Appeal over Yves St Laurent Chinese Bronzes as Christie's Sale Begins," *The Telegraph*, 23 février 2009, consulté le 31 juillet 2013, <http://www.telegraph.co.uk/culture/art/artsales/4788662/French-court-throws-out-appeal-over-Yves-St-Laurent-Chinese-bronzes-as-Christies-sale-begins.html>.

⁶ Selon Christie's, Yves Saint Laurent et Pierre Bergé auraient acheté les objets à Nicolas Kugel, qui les avait lui-même achetés lorsqu'ils se trouvaient dans la collection de la pianiste et mécène, Misia Sert : cf. Barbara Demick, "Bronze heads gnaw at China."

⁷ Cf. "French Court Throws Out Appeal over Yves St Laurent Chinese Bronzes as Christie's Sale Begins."

raisons morales et patriotiques.⁸ Quand l'identité et les motivations de l'enchérisseur sont découvertes, Pierre Bergé déclare qu'il se fera une joie de réintégrer les objets à sa collection personnelle.

- **27 février 2009** : pour réagir à cette vente, la Chine durcit sa réglementation douanière à l'encontre de Christie's.⁹
- **Avril 2013** : **François-Henri Pinault**, PDG du groupe Kering, auquel appartient Christie's, accompagne le Président français François Hollande lors de sa première visite en Chine. À cette occasion, F.-H. Pinault propose à la Chine de lui faire don des deux objets, qu'il a rachetés à Pierre Bergé pour une somme non dévoilée, afin de renforcer les liens diplomatiques et commerciaux franco-chinois.
- **28 juin 2013** : F.-H. Pinault restitue officiellement les têtes d'animaux à la Chine lors d'une cérémonie très médiatisée au Musée national de Chine, face à la place Tiananmen.

II. Processus de résolution

Négociation – Voie diplomatique – Facilitateur ad hoc

- Dans cette affaire, la plupart des questions essentielles touchaient aux relations entre la Chine et la France, qui étaient déjà tendues avant le début du litige.¹⁰ Ces tensions se sont aggravées lorsque le tribunal français a rejeté la demande de l'APACE visant à bloquer la vente. En dépit de ces tensions, Christie's a procédé à la vente controversée. Le gouvernement chinois n'a pas cherché à acquérir les objets, car, ce faisant, il aurait admis que ces derniers avaient été saisis et conservés en toute légalité.
- Pierre Bergé a mis de l'huile sur le feu en proposant à la Chine de lui restituer les objets en échange de concessions politiques. Une fois rendus publics les résultats de l'enchère, il a déclaré qu'il remettrait lui-même les bronzes à la Chine si elle rendait au Tibet sa liberté.¹¹ Pour Ma Zhaoxu, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, faire des Droits de l'Homme la condition de la restitution des bronzes nuisait aux Droits de l'Homme au niveau international, car cela revenait à enfreindre les droits culturels du peuple chinois au nom des Droits de l'Homme.¹²
- Ces tensions politiques illustrent les dilemmes fréquents rencontrés par les États qui souhaitent aujourd'hui récupérer des biens culturels que des envahisseurs occidentaux ont

⁸ Cf. "China 'Patriot' Sabotages Auction," *BBC News*, 2 mars 2009, consulté le 31 juillet 2009, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/asia-pacific/7918128.stm>.

⁹ Cf. Barbara Demick, "Bronze heads Gnaw at China."

¹⁰ En décembre 2008, Nicolas Sarkozy, le Président français de l'époque, a rencontré le Dalai-lama en Pologne malgré l'opposition catégorique de la Chine. En outre, des militants occidentaux et tibétains avaient manifesté à Paris lors du relais de la flamme olympique à destination de Pékin ; cf. *ibid*.

¹¹ « Je les ai acquis légalement, ce que dit la Chine est donc un peu ridicule. Mais je suis prêt à lui donner ces deux têtes de bronze immédiatement, tout ce que je demande à la Chine en contrepartie est de donner les Droits de l'Homme, la liberté au Tibet et d'accueillir le Dalai-lama. Si elle fait tout cela, je serai ravi d'aller moi-même replacer les deux têtes dans le Palais d'été de Pékin. Bien entendu, c'est du chantage, mais je peux m'en accommoder » [Traduction du CDA] *Ibid*; cf. Lucien Libert, "YSL Partner Offers China Art for Human Rights," *Reuters*, 21 février 2009, consulté le 31 juillet 2013, <http://in.reuters.com/article/2009/02/20/us-france-ysl-auction-idINTRE51J5QU20090220>.

¹² Cf. "How 'Absurd' to 'Kidnap' Cultural Relics with Human Rights," *Xinhua News Agency*, 26 février 2009, consulté le 31 juillet 2013, http://www.china.org.cn/international/2009-02/26/content_17336668.htm.

autrefois pillés. Pour la Chine, la mise à sac et le pillage du Palais d'Été symbolisent parfaitement l'humiliation imposée par les puissances impériales occidentales pendant la seconde guerre de l'opium.¹³ Contrairement aux musées, qui ne sont pas tenus aux mêmes exigences en matière de diligence, certaines maisons de ventes aux enchères s'abstiennent de prendre parti sur leur responsabilité quant aux restitutions.¹⁴ En tant qu'entités commerciales, ces dernières défendent généralement l'idée selon laquelle, lors des enchères, les États et les particuliers peuvent acheter ces biens culturels à leurs propriétaires légitimes pour en faire don aux pays d'origine.¹⁵ Dans le cas présent, Christie's a déclaré soutenir le retour des reliques culturelles dans leur pays d'origine et apporter son aide autant que possible, en se procurant des œuvres d'art et en les présentant à la vente pour permettre aux acheteurs de proposer une offre. Quoiqu'il en soit, il arrive souvent que les pays d'origine, y compris la Chine, désapprouvent le fait d'avoir à payer pour récupérer des biens culturels, car ces biens appartiennent à leur patrimoine culturel et ont été soustraits illégalement.¹⁶

- C'est pourquoi il importe de noter que c'est François-Henri Pinault, PDG du groupe détenant Christie's, qui a officiellement proposé de restituer les têtes d'animaux à la Chine. En effet, puisque les objets appartenaient légalement à un particulier (Pierre Bergé), la restitution ne pouvait se faire qu'après une transaction de gré à gré, et non sur décision de l'État français. Le fait que l'initiative soit venue du propriétaire de la société qui avait initialement organisé la vente a par ailleurs permis à la France de mettre en valeur ses intentions diplomatiques.

III. Problèmes en droit

Responsabilité internationale des Etats

- Dans de nombreux pays, dont la France, le droit permet à l'acheteur d'obtenir un titre de propriété valide sur un bien culturel volé, si celui-ci fait preuve de bonne foi et du degré de diligence nécessaire. Ainsi, la validité du titre de propriété n'était pas en cause ici, car Pierre Bergé et les précédents propriétaires avaient acheté les bronzes en toute bonne foi. Par conséquent, le gouvernement chinois ne pouvait invoquer l'invalidité du titre de propriété pour se voir restituer les objets.

¹³ Cf. Edward Wong et Steven Erlanger, "Frenchman Will Return to China Prized Bronze Artifacts Looted in 19th Century," *The New York Times*, 26 avril 2013, consulté le 31 juillet 2013.

http://www.nytimes.com/2013/04/27/world/europe/frenchman-will-return-to-china-prized-bronze-artifacts-looted-in-19th-century.html?_r=0.

¹⁴ Une maison de ventes aux enchères agit en tant que mandataire de ses consignataires. Elle doit donc faire preuve de bonne foi et agir dans l'intérêt de ceux-ci tout au long de leur relation. Cf. *Cristallina S.A. v. Christie, Manson & Woods International, Inc*, 502 N.Y.S. 2d 165.

¹⁵ Les associations professionnelles de marchands d'art ne disposent pas de codes de déontologie formels et contraignants. Le Code international de déontologie pour les négociants en biens culturels établi par l'UNESCO s'adresse aux « professionnels du commerce des biens culturels » et s'applique donc à la fois aux marchands d'art et aux maisons de ventes aux enchères. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

<http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/illicit-trafficking-of-cultural-property/legal-and-practical-instruments/unesco-international-code-of-ethics-for-dealers-in-cultural-property/>

Ces codes de déontologie ont peu d'effets juridiques directs, bien qu'ils permettent d'établir des normes communes concernant les pratiques et les activités du domaine. Cf. Gerstenblith, *Art, Cultural Heritage and the Law*, 309.

¹⁶ Cf. Barbara Demick, "Bronze heads Gnaw at China."

- À l'origine, l'APACE souhaitait fonder son appel sur la Convention UNIDROIT de 1995, selon laquelle « le possesseur d'un bien culturel volé doit le restituer. »¹⁷ Malheureusement, la France n'avait pas ratifié la Convention et, même dans le cas contraire, celle-ci n'aurait pu s'appliquer rétroactivement à des objets pillés plusieurs décennies ou plusieurs siècles auparavant. En outre, il est très peu probable que la France ratifie un jour cette convention, car, le cas échéant, elle devrait retourner à leurs pays d'origine la moitié des objets qui se trouvent au Louvre et dans d'autres musées.¹⁸
- Bien que le gouvernement français n'ait pas expressément reconnu sa responsabilité dans le pillage du Palais, l'Administration d'État chinoise chargée du patrimoine a déclaré, selon un communiqué de presse officiel¹⁹, que l'initiative de M. Pinault représentait un geste d'amitié à l'égard du peuple chinois. Elle ajoutait que la Chine se félicitait de ce geste et estimait qu'il était en accord avec l'esprit des traités internationaux sur la protection du patrimoine culturel.

IV. Résolution du litige

Restitution sans condition – Donation – Compensation financière

- Comme dit plus haut, François-Henri Pinault a racheté les bronzes à Pierre Bergé pour un montant non révélé. En avril 2013, il a ensuite annoncé qu'il ferait don des deux objets au *Poly Art Museum* de Pékin.
- Le 28 juin 2013, la Chine a tenu une cérémonie très médiatisée en l'honneur du retour à Pékin des reliques du XVIII^e siècle. À cette occasion, Steven P. Murphy, PDG de Christie's International, a fait la déclaration suivante : « En tant qu'un des principaux défenseurs de l'importance du patrimoine culturel, Christie's est enchanté d'avoir grandement contribué à leur retour. » [Traduction du CDA]

V. Commentaire

- Les raisons qui ont poussé Christie's à favoriser le retour des reliques chinoises ont suscité des critiques. En effet, après la restitution des objets, la Chine lui a accordé une licence, faisant de Christie's la première et la seule maison de ventes aux enchères étrangère à opérer de façon indépendante en Chine continentale, où le marché de l'art connaît une forte croissance.²⁰ Auparavant, Christie's ne disposait que d'un accord avec une maison de ventes aux enchères locale.
- Dans une déclaration publique, la famille Pinault a souligné la « forte présence » de ses entreprises en Chine, où le groupe Kering réalise près de 10% de son chiffre d'affaires. Si la restauration et la préservation des objets d'art comptent parmi les motivations de la famille

¹⁷ Convention UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés, Article 3(1).

¹⁸ Cf. Peter Ford, "China Protests Christie's Auction in Paris of Relics."

¹⁹ Cf. Barbara Demick, "Bronze Heads Gnaw at China."

²⁰ Cf. Graham Bowley, "Christie's Leader Returns Ancient Bronzes to China," *The New York Times Arts Beat*, 28 juin 2013, consulté le 31 juillet 2013, http://artsbeat.blogs.nytimes.com/2013/06/28/christies-leader-returns-ancient-bronzes-to-china/?_r=0.

Pinault, les critiques ont fait remarquer que son geste philanthrope allait certainement favoriser les activités de sa société sur l'immense marché chinois.²¹

- Plusieurs autres têtes d'animaux ont été rendues à la Chine grâce à des initiatives publiques et privées. En décembre 1998, avec le soutien de l'Administration d'État chargée du patrimoine culturel et du Bureau des vestiges culturels de Pékin, la Chine a fondé le *Poly Art Museum*, pour développer et exposer l'art et la culture nationale traditionnelle, et pour sauver et protéger les reliques culturelles chinoises perdues à l'étranger.²² En 2000, le musée a récupéré les têtes du tigre, du singe et du bœuf lors d'une vente aux enchères à Hong Kong, pour un total de 4'000'000 dollars.²³ En 2003, le milliardaire Stanley Ho, qui a fait fortune dans les casinos de Macao, a acquis la tête du cochon aux enchères à New York avant d'en faire don au musée. En 2007, il lui a également fait don de la tête du cheval, qu'il avait achetée à un collectionneur taïwanais chez Sotheby's pour 9 millions de dollars.²⁴
- On ignore toujours où se trouvent les têtes des cinq autres animaux (le dragon, le serpent, la chèvre, le coq et le chien). Elles ont sans doute été détruites.

VI. Sources

a. Doctrine

- Wolseley, Garnet Joseph. *Narrative of the War with China in 1860*. London: Longman, Green, Longman & Robert, 1862.
- Hsu, Immanuel. *The Rise of Modern China*. New York Oxford: Oxford University Press, 2000.
- Gerstenblith, Patty. *Art, Cultural Heritage, and the Law*, 3^e édition. Durham, North Carolina: Carolina Academic Press, 2012.

b. Législations

Convention UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés, Chapitre II – Restitution des biens culturels volés, Article 3(1).

c. Médias

- Ford, Peter. "China Protests Christie's Auction in Paris of Relics." *The Christian Science Monitor*, 20 février 2009. Consulté le 31 juillet 2013. <http://www.csmonitor.com/World/Asia-Pacific/2009/0220/p07s04-woap.html>.
- Libert, Lucien. "YSL Partner Offers China Art for Human Rights." *Reuters*, 21 février 2009. Consulté le 31 juillet 2013. <http://in.reuters.com/article/2009/02/20/us-france-ysl-auction-idINTRE51J5QU20090220>.

²¹ Cf. Nadya Masidlover et Jason Chow, "French Billionaire Pinault to Return Controversial Chinese Statues," *The Wall Street Journal*, 26 avril 2013, consulté le 31 juillet 2013, <http://online.wsj.com/article/SB10001424127887323335404578446722150588096.html>.

²² Cf. Barbara Demick, "Bronze Heads Gnaw at China."

²³ Ibid.

²⁴ Cf. Peter Ford, "China Protests Christie's Auction in Paris of Relics."

- “French Court Throws Out Appeal over Yves St Laurent Chinese Bronzes as Christie’s Sale Begins.” *The Telegraph*, 23 février 2009. Consulté le 31 juillet 2013. <http://www.telegraph.co.uk/culture/art/artsales/4788662/French-court-throws-out-appeal-over-Yves-St-Laurent-Chinese-bronzes-as-Christies-sale-begins.html>.
- Demick, Barbara. “Bronze Heads Gnaw at China.” *Los Angeles Times*, 24 février 2009. Consulté le 31 juillet 2013. <http://articles.latimes.com/2009/feb/24/world/fg-zodiac24>.
- Tong, Xiong. “China Tightens Control on Christie’s after Auction.” *China View*, 26 février 2009. Consulté le 31 juillet 2013. http://news.xinhuanet.com/english/2009-02/26/content_10901300.htm.
- “How ‘Absurd’ to ‘Kidnap’ Cultural Relics with Human Rights.” *Xinhua News Agency*, 26 février 2009. Consulté le 31 juillet 2013. http://www.china.org.cn/international/2009-02/26/content_17336668.htm.
- “China ‘Patriot’ Sabotages Auction.” *BBC News*, 2 mars 2009. Consulté le 31 juillet 2009. <http://news.bbc.co.uk/2/hi/asia-pacific/7918128.stm>.
- Wong, Edward et Steven Erlanger. “Frenchman Will Return to China Prized Bronze Artifacts Looted in 19th Century.” *New York Times*, 26 avril 2013. Consulté le 31 juillet 2013. http://www.nytimes.com/2013/04/27/world/europe/frenchman-will-return-to-china-prized-bronze-artifacts-looted-in-19th-century.html?_r=0.
- Masidlover, Nadya et Jason Chow. “French Billionaire Pinault to Return Controversial Chinese Statues.” *The Wall Street Journal*, 26 avril 2013. Consulté le 31 juillet 2013. <http://online.wsj.com/article/SB10001424127887323335404578446722150588096.html>.
- Bowley, Graham. “Christie’s Leader Returns Ancient Bronzes to China.” *The New York Times Arts Beat*, 28 juin 2013. Consulté le 31 juillet 2013. http://artsbeat.blogs.nytimes.com/2013/06/28/christies-leader-returns-ancient-bronzes-to-china/?_r=0.